



N° 251

VAYAKHEL

27 ADAR I 5763 - 01.03.03

PUBLICATION

HEVRAT PINTO
OF R HAIM VE MOCHE

SOUS L'ÉGIDE DE

RABBI DAVID H. PINTO זצ"ל

11, RUE DU PLATEAU 75019 - PARIS

TEL: 01.42.08.25.40 - FAX: 01.42.08.50.85

20 BIS, RUE DES MÛRIERS 69100 - VILLEURBANNE

TEL: 04.78.03.89.14 - FAX: 04.78.68.68.45

RESPONSABLE DE PUBLICATION: HANANIA SOUSSAN

KOUPPOT

Cher fidèle, si votre kouppa (tronc) à l'effigie de Rabbi Haïm Pinto Zatsal est pleine, vous pouvez déposer le contenu à nos bureaux au :

11 rue du Plateau - 75019 - PARIS

ou nous contacter au

01 42 08 25 40

En semaine, chaque soir à partir de 20h30 sont dispensés des cours de Torah au sein de nos Institutions de Paris et Villeurbanne

L'homme devient un Sanctuaire par l'étude de Torah

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)

Une fois que le Saint béni soit-Il a donné Ses ordres à Moché concernant l'édification du Sanctuaire et la fabrication des vêtements sacerdotaux pour Aharon et ses fils (ce que nous avons appris dans les *parachiot Terouma* et *Tetsavé*), nous commençons à lire dans les *parachiot Vayakel* et *Pekoudei* la fabrication proprement dite du Sanctuaire et de ses ustensiles, ainsi que des vêtements sacerdotaux. C'est-à-dire que dans ces *parachiot*, les choses se concrétisent, et deviennent non plus un enseignement mais un acte.

Mais lorsque nous ouvrons un *Houmach*, nous trouvons, dès le début de la *parachat Vayakel*, avant même que ne commence l'exécution du Sanctuaire, des ustensiles et des vêtements sacerdotaux, un ordre qui apparemment n'a rien à voir avec le Sanctuaire. Moché rassemble les *bnei Israël* et leur donne la *mitsva* de Chabat. « Vous n'allumerez aucun feu dans toutes vos habitations le jour du Chabat. » C'est difficile à comprendre : quel rapport y a-t-il entre l'observance et la sainteté du Chabat et le travail de construction du Sanctuaire ? Pourquoi ce passage figure-t-il avant la construction du Sanctuaire ? Certes, Rachi cite les Sages, qui ont dit que nous apprenons de là que le travail de construction du Sanctuaire ne repousse pas le Chabat. Mais encore faut-il comprendre pourquoi l'ordre du Chabat figure avant le Sanctuaire ! Sur le verset (*Chemot 25, 8*) « Ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai en eux », les commentateurs expliquent qu'il n'est pas dit « en lui » mais « en eux », c'est-à-dire que *Hachem* résidera en chacun d'entre eux. Cela signifie que tout juif, par ses bonnes actions, peut devenir un sanctuaire où repose la *Chekhinah*. Le corps est le sanctuaire, et tous les membres de l'homme sont les ustensiles du sanctuaire. De plus, même les vêtements qu'il porte peuvent être des vêtements sacerdotaux, qui aident à servir *Hachem* à tout moment.

Mais l'homme ne peut pas devenir un sanctuaire où réside la *Chekhinah* avec facilité. Cela demande beaucoup de travail. Quel travail ? L'étude de la Torah dans l'effort. Quand quelqu'un se donne du mal pour étudier la Torah, accomplir les *mitsvot* et suivre les voies de Dieu, alors son corps s'élève et se sanctifie, et il peut devenir un sanctuaire pour la sainte *Chekhinah*, car alors *Hachem* désire résider en lui, dans un corps aussi saint. Mais avant tout, l'homme doit se débarrasser du mauvais penchant, de tout ce qui le dérange pour servir son Créateur, et c'est seulement quand il aura l'esprit libre pour servir Dieu qu'il pourra le faire, et que le Créateur fera reposer Sa *Chekhinah* en Lui.

Comme on le sait, tout un chacun peut témoigner de ce qu'il n'a pas toujours l'esprit libre pour étudier. Nous savons tous qu'en général, pendant la semaine nous avons toutes sortes de soucis et d'occupations matérielles, et nous n'avons pas la tête suffisamment libre. C'est vrai que même pendant la semaine, nous prions trois fois par jour,

nous fixons des temps pour l'étude, nous nous efforçons d'accomplir les *mitsvot*, mais même comme cela, nous n'avons pas l'esprit suffisamment libre de tout souci. Alors, quand la tête est remplie de préoccupations matérielles, il nous est difficile de vaincre le mauvais penchant et de soumettre nos 248 membres et 365 nerfs au service de Dieu. Que pouvons-nous y faire ?

Le meilleur conseil est le suivant : l'observance du saint Chabat. Pendant Chabat, nous nous libérons de toutes nos affaires, de tous nos soucis matériels, puisqu'il nous est interdit de travailler. Le Chabat, c'est « comme si tout ton travail était fait », et alors la tête se trouve libre de s'occuper de réalités spirituelles. Pendant Chabat, nous pouvons mieux étudier, calmement et à l'aise. Le Chabat, notre tête est capable de mieux capter la Torah, plus clairement.

Le *Ba'al HaTourim* a écrit sur le verset « Vous n'allumerez aucun feu dans toutes vos habitations le jour du Chabat » : « Le Saint béni soit-Il a dit : Mon feu (le *Guéhénom*) s'arrête pour vous, que votre feu aussi s'arrête. » Cela signifie que pendant Chabat, chacun doit s'arrêter comme le feu du *Guéhénom*. Ce n'est pas pour rien que nos Sages ont dit dans un chant de Chabat : « Le jour du Chabat, il ne faut pas oublier ». En effet, ce qu'on apprend pendant Chabat, on ne l'oublie pas, car les six jours de la semaine reçoivent la bénédiction du jour du Chabat, ainsi qu'il est dit dans le saint *Zohar (I, 75b)* : c'est de lui que les six jours reçoivent la bénédiction.

S'il en est ainsi, quand l'homme étudie la Torah, c'est avec facilité, son corps peut être un sanctuaire où réside la *Chekhinah*. Parce qu'alors, il n'y a rien qui puisse l'en empêcher. C'est pourquoi Moché a donné aux *bnei Israël* la *mitsva* de Chabat avant la construction du Sanctuaire, pour leur enseigner que le Chabat, l'homme peut commencer à construire son propre sanctuaire. Le Chabat, l'homme peut transformer son corps en un sanctuaire à *Hachem*, tous ses membres en ustensiles sacrés, et ses vêtements en véritables vêtements sacerdotaux, alors ce deviendra facile pendant les autres jours de la semaine aussi.

Nous apprenons tout ceci de nos *parachiot*, *Vayakel* et *Pekoudei*, car *Pekoudei* vient de la racine *pekida*, qui signifie « souvenir ». En effet, pendant Chabat la mémoire de l'homme monte devant Dieu, et alors il peut se libérer du joug du mauvais penchant et devenir un sanctuaire pour *Hachem*. Et même si quelqu'un a toujours trouvé cela difficile jusqu'à présent, il peut toujours commencer à zéro à partir de maintenant, et prendre sur lui de faire de son corps un sanctuaire. Car nous voyons combien le saint Chabat nous apporte, puisque les six jours de la semaine y puisent la bénédiction. Si nous nous conduisons ainsi, la bénédiction de la reine Chabat s'étendra sur nous.

Du Moussar sur la Paracha

La grande puissance du Chabat

« Pendant six jours, tu feras ton travail » (38, 2). Celui qui croit d'une foi sincère que la subsistance est attribuée à chacun du Ciel, et ne dépend pas de la quantité d'efforts investie par l'homme, peut se reposer paisiblement le Chabat. En revanche, celui qui pense que la réussite dépend de la quantité de travail fournie se fait évidemment du souci tout le temps à l'idée que l'obligation d'observer le Chabat réduit ses possibilités de s'occuper de sa subsistance. Pour un tel homme, il est très difficile d'observer le Chabat.

C'est ce que dit le verset : « Pendant six jours tu feras ton travail », c'est-à-dire : ne t'imagines pas que c'est toi-même qui fais seul ton travail et tes propres mains qui te nourrissent, mais sache que toute la bénédiction dans tes affaires vient du Créateur, et que ton travail se fait pour ainsi dire de lui-même. Quand l'homme acquiert cette connaissance, alors et alors seulement il peut accomplir la suite du verset : « le septième jour sera pour vous saint, un Chabat pour Hachem ». C'est la raison pour laquelle ce message a été transmis à Israël précisément avant le travail de construction du Sanctuaire, afin que le peuple d'Israël croie d'une foi sincère que tout ce qu'il avait donné pour la construction du Sanctuaire, c'est uniquement ce qu'il avait reçu de Dieu, ainsi qu'il est écrit : « Car tout vient de Toi, et c'est de Ta main qu'ils T'ont donné ».

Certains trouvent dans la coutume de manger du poisson le Chabat une allusion à ce fait. Comme on le sait, il y a des poissons qui se nourrissent en avalant d'autres poissons plus petits qu'eux. Le grand poisson poursuit le petit et l'avale. Le poisson avalé devrait donc se trouver dans le ventre du poisson avaleur parallèlement à lui, la queue de l'un du côté de la queue de l'autre, et la tête de l'un du côté de la tête de l'autre. Or il se trouve que quand on ouvre le ventre du poisson, on s'aperçoit que le poisson avalé a la tête vers l'intérieur, dans le sens inverse de celui où il était quand il a été avalé. On peut apprendre de là quelque chose de merveilleux. Il est vrai que le gros poisson a poursuivi les petits pour les avaler, mais en fin de compte, ce n'est pas de ceux qu'il a poursuivis qu'il s'est nourri, mais de la nourriture que le Saint béni soit-Il lui a fait rencontrer ; c'est ceux-là qui ont calmé sa faim. Cela vient rappeler à ceux qui observent le Chabat qu'ils ne doivent pas se préoccuper pendant Chabat de savoir comment ils vont gagner leur vie, car de toutes façons c'est le Saint béni soit-Il qui leur enverra leur subsistance, comme on le constate chez les poissons. A ce propos, on raconte sur le 'Hafets 'Haïm qu'un jour, il arriva dans la ville de Tsrinikov, et entendit qu'il y avait dans cette ville un juif propriétaire d'une usine qui employait des ouvriers juifs le Chabat. Le 'Hafets 'Haïm alla le trouver et lui demander de cesser d'employer des ouvriers le Chabat. Il répondit : « Je gagne chaque jour quatre mille roubles, voudriez-vous que je perde une somme aussi importante en arrêtant de travailler le Chabat ? » Le 'Hafets 'Haïm lui expliqua qu'il se trompait dans ses calculs, et que s'il continuait à profaner le Chabat il risquait de perdre toute l'usine. Il lui rappela le verset : « Pendant six jours tu feras ton travail », par lequel la Torah nous dit : si tu veux gagner ta vie pendant les six jours de la semaine, tu dois t'arrêter le septième jour !

En entendant cela, l'homme répondit d'un ton moqueur : « Qu'est-ce que le Rabbi croit, est-ce qu'un verset de la Bible va faire chômer toute mon usine pendant vingt-quatre heures toutes les semaines ? » Peu de temps après cette conversation, les Bolchéviques arrivèrent et confisquèrent toute l'usine et tout ce que possédait cet homme ; lui-même ne réussit à s'échapper que par miracle, dans un état de dénuement total.

En voyant ce qui lui était arrivé, il se souvint immédiatement de ce que lui avait dit le 'Hafets 'Haïm, et il lui envoya une lettre où il reconnaissait sa faute et lui disait : à présent, je vois que ce sont des choses justes

et vraies, et qu'un verset de la Bible a le pouvoir de réduire toute mon usine à l'inactivité !

Gardez le cadeau ! Ne le rendez pas !

« Pendant six jours tu feras ton travail, et le septième jour... est un Chabat pour Hachem » (35, 2)

Le 'Hafets 'Haïm a expliqué un jour au nom des Sages dans le traité *Chabat* (10b) que le Saint béni soit-Il a dit à Moché : « J'ai un beau cadeau dans mon Trésor, qui s'appelle Chabat, et Je veux le donner à Israël, va le lui annoncer ! » Et maintenant, réfléchissons. Si la fiancée renvoie au fiancé les cadeaux qu'il lui a donnés, cela prouve certainement qu'elle ne veut plus de lui, et que l'union proposée est rompue. C'est la même chose, dit le 'Hafets 'Haïm, en ce qui concerne l'observance du Chabat. Si les *bnei Israël* n'observent pas le Chabat comme ils en ont reçu l'ordre du Créateur du monde, ils semblent rendre à Celui qui a donné la Torah le cadeau le plus précieux qu'il ait donné à Son peuple, et par là c'est comme s'ils proclamaient qu'ils ne veulent pas du lien sacré qui existe depuis toutes les générations entre Israël et le Saint béni soit-Il.

Une permission spéciale pour Chabat

« N'allumez aucun feu dans toutes vos demeures le jour du Chabat » (35, 3)

Un certain *maskil* voulait se moquer de Rabbi Méïr Leibusch, le *Malbim*. Il l'aborda pour lui demander de lui trouver une permission de fumer le Chabat. Le *Malbim* lui dit : Il est possible de vous trouver une permission si vous fumez d'une façon différente. Retournez la cigarette de façon à avoir le feu dans la bouche... On raconte aussi sur le *tsadik* Rabbi Ye'hïel Méïr d'Ostrovtsa qu'il a jeûné pendant quarante ans, et qu'à la fin de sa vie il jeûnait même le Chabat. Un jour, il rencontra un juif qui fumait le Chabat, et il se mit à le lui reprocher. Le fumeur répondit : « Le Rabbi transgresse lui aussi le Chabat, puisqu'il jeûne ! » Rabbi Ye'hïel Méïr lui répondit : « Ma transgression du Chabat et la vôtre ne se ressemblent pas. Vous risquez de provoquer que d'autres aussi vous imitent, alors que moi, je ne crains pas que d'autres veuillent faire comme moi. »

La concrétisation

« Arrivèrent tout homme porté par son cœur et tous ceux que leur esprit poussait à donner, et ils amenèrent l'offrande de Hachem (35, 21)

L'expérience de la vie montre qu'il y a une grande distance entre la pensée et l'action, entre une expression de bonne volonté et sa réalisation. Beaucoup de bonnes intentions s'évaporent avant de se réaliser, et beaucoup de gens portent en eux des idées élevées, mais n'en arrivent pas jusqu'à l'acte. C'est pourquoi la Torah nous raconte que pour l'offrande du Sanctuaire, la réalité était totalement différente, et que « tout homme porté par son cœur et tous ceux que leur esprit poussait à donner », tous ceux qui exprimaient un désir de donner quelque chose pour le travail du Sanctuaire, ne sont pas restés dans le domaine de la pensée et de la volonté, mais que tous « amenèrent l'offrande de Hachem ». Chacun a réalisé ses bonnes pensées, et participé à la grande action de la construction du Sanctuaire.

(Le 'Hida)

Des femmes indépendantes...

« Et toutes les femmes sages de cœur ont filé de leurs mains et ont amené l'azur filé » (35, 25)

Quand Rabbi Avraham de Sokhotchov était un petit garçon, son père, le Rav de Biala, lui demanda à un moment où ils étudiaient ensemble :

Echet Hayil

La sainteté mène à la joie et à la Chekkinah

Toute femme au monde a besoin d'un encouragement et d'une joie véritables, à cause de tout le travail considérable que lui donne l'éducation des enfants et les autres tâches de la vie quotidienne. Les Sages disent : « La *Chekkinah* ne réside que dans la joie ». Nous trouvons cela chez Ya'akov, sur qui la *Chekkinah* n'a pas reposé pendant tout le temps où il était plongé dans sa douleur pour Yossef ; mais quand il l'a vu, il est écrit : « L'esprit de Ya'akov est revenu à la vie ». On peut tirer de là que la *Chekkinah* vient par le mérite de la joie. Quand quelqu'un est digne de la présence de la *Chekkinah*, il est également digne que la joie et la félicité reposent sur lui. Or il n'y a rien qui fasse fuir la *Chekkinah* autant que l'impureté, et rien qui l'attire comme la sainteté. Par conséquent, la femme qui prend garde à la sainteté et à la pudeur est celle qui est digne que la *Chekkinah* repose sur elle. Et comme elle est digne de la présence de la *Chekkinah*, la joie vient automatiquement, car sans joie il n'y a pas de *Chekkinah*. C'est pourquoi on lui accorde la joie et l'allégresse, pour que la *Chekkinah* dont elle est digne puisse reposer sur elle.

En conclusion, la sainteté mène à la joie, et la joie mène à la *Chekkinah*. Puissions-nous le mériter !

À la lumière de la Haftarah

« Tout cela, Ma main l'a créé... voici ce que Je regarde : les humbles, ceux qui ont le cœur contrit, ceux qui révèrent Ma parole » (Isaïe 56)

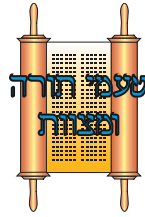
Apparemment, il faut comprendre. Quel rapport y a-t-il entre le début du verset et sa fin ? L'explication est que le Saint béni soit-Il dit que toute Son œuvre magnifique, l'univers qui est l'œuvre de Ses mains, ne vaudrait pas la peine s'il n'y avait pas les humbles, ceux qui ont le cœur contrit et ceux qui révèrent la parole de *Hachem* et observent Ses *mitsvot* scrupuleusement. Ceci parce que, comme nous le savons, le monde n'a été créé que pour la Torah et pour Israël, afin de l'aider à accomplir les *mitsvot* et à servir pour ainsi dire l'homme parfait. Comme l'ont dit les Sages : « Le monde entier n'a été créé que pour mon fils 'Hanina, et mon fils 'Hanina se contente d'une mesure de caroubes de Chabat en Chabat » (*Ta'anit* 24a).

la Torah raconte que « toutes les femmes sages de cœur ont filé de leurs mains et ont amené l'azur filé ». Apparemment, comment leur était-il permis d'apporter ce qui était filé en offrande pour le Sanctuaire, alors que selon la *halakhah*, tout ce que font les mains d'une femme appartient à son mari ?

Le petit Avrimel répondit du tac au tac : « La raison pour laquelle ce que font ses mains appartient à son mari est que son mari assure sa subsistance, c'est pourquoi les Sages ont décidé qu'il lui devait la nourriture en échange de ce que faisaient ses mains (*Ketoubot* 59). Mais dans le désert, cette raison n'existait pas, parce que là-bas les femmes n'avaient pas besoin d'être nourries par leur mari, tout le monde se nourrissait de la manne... »

La raison des Mitsvot

Se regarder dans un miroir



« Il fit la bassine en cuivre et son pied en cuivre avec les miroirs des femmes qui s'étaient assemblées. » Le Saint béni soit-Il a ordonné à Moché de faire une bassine où les *cohanim* se purifieraient les mains et les pieds. Et la Torah raconte que les femmes aussi ont participé à cette *mitsva* en offrant leurs miroirs, les « miroirs des femmes qui s'étaient assemblées », des miroirs clairs et étincelants d'un cuivre fin, où elles se regardaient pour se faire belles. Quand Moché les a vues, il ne voulait pas les accepter, parce que c'est un accessoire du mauvais penchant puisqu'ils servent à se parer, si bien que les hommes pouvaient être amenés à fauter, c'est pourquoi il ne convenait pas de les utiliser pour une chose sainte. Le Saint béni soit-Il lui a dit : prends-les, ces miroirs me sont plus chers que toutes les autres offrandes pour le Sanctuaire, car c'est grâce à eux que les femmes vertueuses ont réussi à avoir beaucoup d'enfants en Egypte, et que c'est un grand peuple qui est sorti d'Egypte. C'est pourquoi les femmes ont mérité qu'on fasse la bassine avec leurs miroirs.

Le *Targum* explique que ces femmes servaient *Hachem* et s'écartaient des désirs de ce monde. Elles ont offert leurs miroirs, et venaient tous les jours à l'entrée de la Tente d'assignation pour prier et écouter les *mitsvot* (Ramban). Le *Keli Yakar* explique qu'il y a deux raisons pour lesquelles la bassine a été faite avec les miroirs des femmes. La première est que c'est de la bassine qu'on faisait boire la *sotah* (femme soupçonnée d'adultère), c'est pourquoi les femmes ont participé à la construction de la bassine pour proclamer qu'elles étaient pures et souhaitaient l'épreuve de la bassine, se sachant innocentes. La deuxième raison est que les miroirs sont comme l'eau de la bassine, qui reflètent le visage. Les miroirs font la même chose. Et de même que le miroir lui dit si elle est belle ou laide, les eaux de la bassine proclament si elle a agi avec innocence et pureté ou l'inverse. Et puisque nous parlons de la bassine, le *Choul'han Aroukh* (*Yoré Déa* 182, 6) statue que ce sont les femmes qui ont le droit de se regarder dans une glace, mais que c'est interdit pour les hommes, parce que c'est une coutume de femme et qu'en le faisant on transgresse l'interdiction pour un homme de porter un vêtement féminin. C'est ce qu'ont écrit *Tossefot*, le *Roch* et le *Méiri* dans le traité *Avoda Zara* (*Yérouchalmi* ch. 2) : il est interdit à un homme de se regarder dans une glace parce que c'est une coutume féminine, et on transgresse par là l'interdiction de porter un vêtement féminin. Mais le *Ran*, dans le traité *Avoda Zara* (29) écrit que là où les hommes ont l'habitude de se regarder dans la glace comme les femmes, c'est permis, et cela ne tombe pas sous le coup de l'interdiction en question.

Dans le commentaire sur les *Michnayot* « *Tiféret Israël* » (*Avoda Zara* ch. 2, *michna* 2), il est écrit que le *Rema* (*par.* 156) rapporte que dans les endroits où l'on a l'habitude d'être strict, si l'on se regarde dans la glace pour enlever une tache du visage ou enlever une plume de sa tête, c'est permis. Par conséquent celui qui doute d'être correct et veut vérifier dans la glace avant de sortir si son vêtement et son chapeau sont présentables, c'est permis, même en cas de doute, car la dignité des créatures est importante au point de repousser une interdiction de la Torah. Même un *talmid 'hakham* a le droit de se comporter comme cela, car un *talmid 'hakham* dont le vêtement est taché est passible de mort (*Pessa'him* 114). Particulièrement dans notre génération, où l'honneur de la Torah a reculé de dix degrés, chacun doit certainement faire attention à porter un vêtement convenable et propre, et il élève ainsi l'honneur de la Torah, c'est pourquoi il peut se regarder dans une glace pour ce faire sans aucune crainte ni doute (*Yé'havé Da'at* vol. 6).

Question d'éducation



L'éducation à la pudeur et à la non-mixité

Dans le récit des offrandes pour le Sanctuaire, il est dit : « Les hommes vinrent en plus des femmes, tous ceux qui avaient le cœur généreux. » Le Ramban a expliqué que l'essentiel du don volontaire vient du côté des femmes, et que les hommes leurs sont inférieurs en cela. C'est pourquoi il est écrit « en plus des femmes », c'est-à-dire en seconde position par rapport à elles. Mais d'autres commentateurs soulignent qu'il n'est pas écrit « avec les femmes » (*im*), ce qui aurait aussi représenté une relation d'infériorité, mais « en plus » (*al*), ce qui ne montre aucune séparation, bien que la décence veuille qu'on implique une séparation entre les hommes et les femmes. Ils l'expliquent d'après ce qu'a écrit le Ramban dans ses commentaires et son *Iguéret HaKodech*, que lorsque l'homme est dans l'état optimal, comme le premier homme avant la faute, ses instincts le laissent en paix, et il n'a pas besoin d'éloignements ni de barrières. Ainsi dans les dons pour le Sanctuaire, quand les *bonei Israël* étaient unis par leur générosité envers *Hachem* et leur dévouement total (comme il est dit au moment du don de la Torah : « Israël campa », et les Sages soulignent : comme un seul homme, avec un seul cœur), ils se sont élevés à un niveau où il n'y avait pas besoin d'une séparation stricte entre les hommes et les femmes.

Quand on éduque à la séparation entre les hommes et les femmes, il faut signaler que cela provient de la faiblesse de l'homme. On raconte que quelqu'un qui se trouvait un peu loin des coutumes de notre religion se trouva dans une soirée chez des orthodoxes. Quand il vit l'écran qui séparait les hommes et les femmes, il dit à l'un des assistants : « Pourquoi avez-vous besoin de cet écran, c'est un signe de faiblesse ! » L'autre lui répondit : « C'est vrai, mais si on enlève ce signe de faiblesse, viendront à la place des signes de faiblesse bien pires ! »

Il y a des jeunes filles qui lorsqu'on leur enseigne les voies de la pudeur sentent qu'on les considère comme quelque chose d'impur et de répugnant, et parfois cela éveille en elles une opposition aux lois de la décence. Mais il faut leur expliquer qu'il n'y a en elles aucun manque, c'est à cause de la faiblesse de l'être humain qu'il faut faire des écrans et des barrières. Ainsi elles accepteront que le premier écran pour limiter la faiblesse humaine est de respecter certaines formes et couleurs de vêtements, et elles arriveront à la conclusion que la pudeur est leur gloire et leur honneur.



Garde ta langue !

L'honneur de Hachem et l'honneur des hommes

Dans toute la Torah, la mise en garde contre les paroles interdites est évoquée de nombreuses fois. D'ailleurs, même s'il n'y avait qu'une seule *mitsva* sur le langage, qui nous enjoindrait de ne causer à autrui aucun mal ni aucune peine, nous devrions prendre garde à ne pas l'enfreindre, puisque c'est contre la volonté de Dieu.

A plus forte raison comme *Hachem* a exposé très en détail chaque sujet individuellement, en plusieurs passages. Il est évident qu'il faut respecter l'honneur de Dieu et ne pas transgresser, puisqu'il a multiplié les mises en garde et les ordres à propos de toutes les interdictions concernant la parole.

Histoire vécue

Un certain Chabath, quelques juifs de la communauté vinrent raconter à Rabbi Eliahou 'Haïm qu'un juif avait osé ouvrir en plein jour de Chabat sa boutique qui se trouvait dans une banlieue de la ville.

Le Rav écoute, et le Chabath suivant il annonça aux membres de sa communauté qu'ils ne devaient l'attendre pour la prière du matin. Au lieu de se rendre à la synagogue, il s'enveloppa dans son *talit* et se rendit dans la banlieue lointaine où se tenait la boutique de l'homme qui avait osé transgresser le Chabath.

Il était tôt, et la boutique n'était pas encore ouverte. Rabbi Eliahou 'Haïm demanda une chaise à l'un des voisins, et s'installa près de la porte de la boutique, un livre à la main.

Le propriétaire arriva rapidement sur les lieux, avec l'intention d'ouvrir, comme il l'avait fait le Chabath précédent. Il s'approcha, et aperçut le Rav assis avec un livre. Il sursauta et se dit : « Ce n'est pas joli d'ouvrir la boutique devant le Rav. Il y a certainement une circoncision dans les environs, et on lui a demandé d'être *sandak*. Je vais donc attendre qu'il s'en aille pour ouvrir.

Grande fut la surprise de l'homme quand il s'aperçut qu'une heure passait, puis une autre, et que le Rav était toujours assis sur une chaise à l'entrée de sa boutique, en train de consulter un livre. Alors la pensée lui traversa la tête : « Peut-être qu'il est venu jusqu'ici précisément à cause de moi... »

Il est vrai que ce commerçant était bien éloigné de la Torah et des *mitsvoth*, mais Rabbi Eliahou 'Haïm Meisel était aimé de tous les juifs de la ville, y compris ceux qui s'étaient écartés du chemin de la Torah. Par conséquent, l'homme ne voulait pas faire de peine au Rav, qui était assis dans la rue depuis de longues heures. Il s'approcha de lui à pas hésitants et lui dit d'une voix tremblante : « Que le Rav rentre chez lui, qu'il se repose et qu'il prenne son repas. Je lui promets, par tout ce qui m'est cher, qu'à partir d'aujourd'hui ma boutique sera fermée hermétiquement pendant tous les Chabaths et fêtes ! »

Sans dire un mot, Rabbi Eliahou 'Haïm Meisel se leva, lança au commerçant un regard plein de remerciements, et se mit à rentrer lentement chez lui.

Le Chabath suivant, le Rav put aller prier sans arrière-pensée avec sa communauté, le commerçant tint parole, et la boutique resta fermée tous les Chabaths et fêtes !

Tes yeux verront tes Maîtres

Rabbi Chlomo Eliachiv zatsal, auteur de Lechem Chevo VéA'hlama

Rabbi Chlomo Eliachiv faisait partie des plus grands kabbalistes. Il est né en 5601 à Zager en Lituanie, et jusqu'à l'âge de treize ans il a étudié chez son père, le kabbaliste Rabbi Réouven. Dès qu'il fut *bar mitsva*, il partit à Minsk en Lituanie pour étudier la Torah chez Rabbi Guershon Tan'houn. Après son mariage, il alla vivre à Chavel, où il commença à écrire son grand ouvrage de *kabbala*, *Lechem Chevo VéA'hlama*. Il était extrêmement érudit dans le domaine de la *kabbala*, et malgré son jeune âge, beaucoup de gens importants se pressaient autour de lui pour acquérir de lui la sagesse cachée. En 5675, les juifs de Chavel furent expulsés, et Rabbi Chlomo fut obligé de partir au loin. C'est ainsi qu'il finit par arriver à Jérusalem, où il fut reçu avec joie par les kabbalistes et les grands de la Torah de la ville sainte, qui furent très heureux de l'accueillir.

Il resta douze ans à Jérusalem, et le Chabat *Tetsavé*, 27 Adar 5686, son âme sortit en pureté, et il fut enterré en haut du Mont des oliviers. Sur sa tombe furent gravées quelques lignes extraordinaires, où il est écrit entre autres : « Tu as oint d'huile sainte la lumière des âmes, une flamme de feu sacré qui dit des paroles élevées, des Cieux on a envoyé un rocher pour décrypter ce qui est caché, il a éclairé le monde par *Lechem, Chevo VéA'hlama*. Le Rav qui ressemblait à un ange de Dieu, le *gaon* qui est un signe prodigieux. Les secrets du monde dans la Torah de vérité devant lui se sont ouverts et révélés. » Que son mérite nous protège.